



ARTIBUS

TEATRO DE MADRID

6-7 JUIN '09

AVIS

A LIRE AVEC ATTENTION

IL Y A DES NOUVEAUX PRIX ET DES CHANGEMENTS PAR
RAPPORT AUX ÉDITIONS PRECEDENTES

AVIS - VIII MARATÓN DE DANZA DE MADRID 2009

A LIRE AVEC ATTENTION

IL Y A DES NOUVEAUX PRIX ET DES CHANGEMENTS PAR RAP-
PORT AUX ÉDITIONS PRECEDENTES

A) MARATÓN

1. Le Maratón de Danza, VIII édition aura lieu au THÉÂTRE DE MADRID, Av. de l'Ilustración, S/N
2. Le Maratón débutera **samedi 6 juin à 12,00 heures jusqu'à dimanche 7 juin 2009h à 12,00 heures.**
3. **Dimanche 7 juin 2009 à 19h.30 aura lieu le Gala de clôture**
4. Le Maratón **dure 24 heures sans interruptions.**
5. Pendant les 24 heures, chaque compagnie pourra présenter un morceau d'une chorégraphie (* pour les détails voir les « normes de participation »).
6. Pendant le Maratón des activités et des spectacles parallèles (musique, cabaret, théâtre performance...) seront réalisés dans des lieux alternatifs à la scène (hall, Cafeteria et loge de la Vaguada).
7. L'ordre de présentation sera décidé en présence des inscrits au Maratón par un tirage au sort, qui aura lieu dans la hall du Théâtre de Madrid (la date et l'heure pourront être changés pour des causes de force majeure, chaque changement sera communiqué par le blog et sur la page du Web du Maratón)..
8. Un jury composé de critiques de danse, de directeurs de théâtre et de professionnels de ce secteur, adjugera les prix à sept des chorégraphies présentées pour la catégorie adultes et à deux pour la catégorie enfants
9. Le public présent pourra voter par SMS pour attribuer le PRIX du PUBLIC
10. Les compagnies gagnantes présenteront à nouveau leur chorégraphie pendant le Gala de Clôture du Maratón.

B) PARTICIPANTS

1. Le Maratón sera composé des catégories suivantes : **ENFANTS** (jusqu'à 14 ans *) – **ADULTES**

* On considère une compagnie "enfants" si le nombre des participants avec l'âge inférieur ou égal à 14 ans est supérieur à celui des interprètes adultes.

2. Toutes personnes ou compagnies peuvent se présenter individuellement ou en groupe, quelque soit la nationalité.
3. Il n'y a pas de limite d'âge.

4. Les institutions participantes (écoles, conservatoires, académies, associations, sociétés, fondations...) pourront être représentées par 2 chorégraphies maximum.
5. Aucun chorégraphe ou interprète ne pourra présenter plus de 2 chorégraphies, même s'il fait partie de plusieurs compagnies ou de groupes.
6. Tous les participants mineurs pourront être accompagnés par un membre de sa famille ou 1 tuteur, qui doit être indiqué dans la fiche d'inscription, son admission est valable uniquement pour la zone loge et échauffement.
7. Les interprètes pourront assister aux 24 heures du Maratón en montrant leur admission.

C) LE COREOGRAFIE

1. La chorégraphie doit être originale et inédite.
2. Chaque chorégraphie ne doit pas excéder **8 MINUTES**, si ce délai est dépassé la compagnie sera DISQUALIFIÉE.
3. Tous les genres sont admis.
4. Les compagnies qui utiliseront de la musique en direct, sont obligées de réaliser le sound check, si l'organisation le décide (il sera réalisé en même temps que le Maratón).
5. La MISE EN SCÈNE aura lieu par ordre d'inscription pendant les deux jours prévus par le Maratón et sur la base des disponibilités du Théâtre même.

ON NE PEUT PAS GARANTIR QUE TOUTES LES COMPAGNIES PUISSENT REALISER LES REPETIONS. Dans le cas où une compagnie ne puisse pas répéter la mise en scène, par impossibilité de la compagnie même ou par manque de temps, les dimensions de la scène et du plan d'éclairage lui seront fournis, en outre, il lui sera permis d'utiliser un technicien de scène pour gérer l'éclairage du spectacle en direct.

D) INSCRIPTION

1. La date **limite** pour l'**inscription** est le **4 MAI 2009**, à 20.00 heures.
2. Les intéressés devront remplir une fiche d'inscription (disponible sur le Web www.teatromadrid.com à partir de janvier 2009) et l'envoyer au Théâtre de Madrid avant la date limite d'inscription, par email ou par courrier. Etant donné la durée du Maratón, les compagnies participantes ont un nombre limité, l'ordre d'inscription sera pris en considération.

3. Les participants devront payer une **cotisation d'inscription de 35 €**, par virement sur le **compte de CAJA MURCIA** (c/cedaceros, 11 - 28014 Madrid) **2043-0108-84-2007000620**, objet du virement: la participation au Maratón, le nom de la compagnie et de la chorégraphie présentée. Ensuite, ils doivent envoyer un fax au +34917405512 ou un email au info@artibus.es avec la reçu du paiement et la fiche d'inscription.
4. Les paiements comptants ne sont pas admis..
5. Une cotisation d'inscription doit être payée pour chaque chorégraphie présentée.
6. En outre les compagnies inscrites devront envoyer par courrier la documentation suivante:
 - Copie de la fiche d'inscription.
 - Photo format identité de chaque interprète, chorégraphe, accompagnateur... ATTENTION: écrire le nom de l'intéressé derrière chaque photo.
 - Enregistrement sur CD ou Minidisque parfaitement édité (silences compris, s'il y en a) avec UNIQUEMENT la musique qui sera utilisée pour la chorégraphie présentée. LES CD OU MINIDISC AVEC PLUS D'UNE TRACE ENREGISTRÉE NE SERONT PAS ADMIS.
7. **Le matériel** envoyé pour la participation au Maratón sera **conservé pendant 1 mois**, il sera ensuite détruit. Si une compagnie le désire, elle pourra retirer son matériel au Théâtre de Madrid, **avant le 7 Juillet 2009**, après avis à l'organisation.
8. Chaque participant au Maratón s'engage à respecter les règles de fonctionnement du même et à suivre les indications des organisateurs du concours.
9. La participation à ce certamen implique la complète acceptation des règles présentées dans l'avis de concours.

10. L'ORGANISATION SE RÉSERVE LE DROIT D'ADMISSION.

F) JURY

1. Le jury est composé par 15 membres appartenant à différents domaines professionnels du monde de la danse, critiques, journalistes, professionnels... Ils choisiront, parmi toutes les chorégraphies, les travaux à récompenser.
2. En considérant la catégorie d'inscription de chaque compagnie, le jury évaluera les différents éléments, parmi lesquels : *l'idée et l'originalité de la chorégraphie, les interprétation et l'exécution technique des danseurs, l'utilisation de la musique et/ou des silences, l'ensemble de la chorégraphie...*

G) PRIX

1. Les chorégraphies récompensées seront publiées à partir de 14h30 dans le blog du Maratón de Danza et une liste sera exposée à l'extérieur du Théâtre de Madrid.
2. Les compagnies gagnantes seront contactées par téléphone.
3. Les prix* du VIII Maratón de Danza de Madrid 09 sont:

Catégorie Enfants:

- 1^o prix
- Mention Spéciale

Catégorie Adultes:

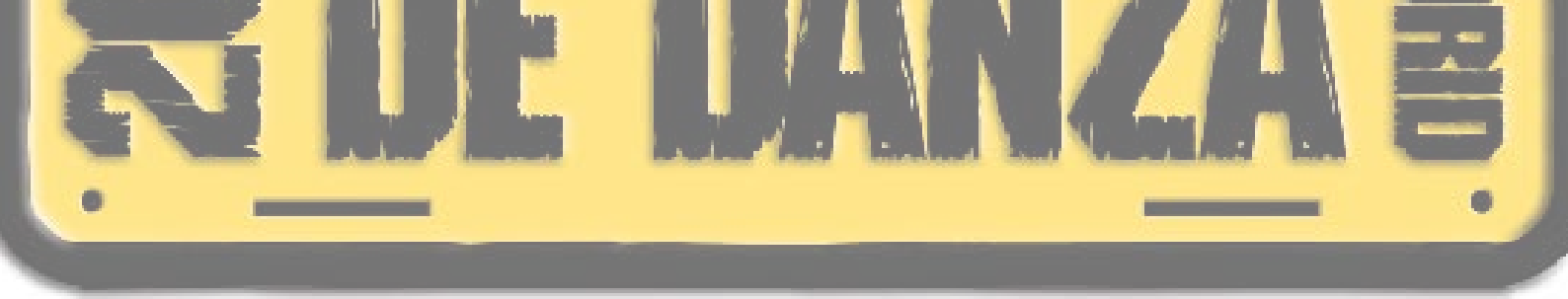
- Prix III MARATÓN DE DANZA DE MADRID
- Prix danse classique
- Prix danse contemporaine
- Prix danse moderne/actuelle
- Prix danse classique espagnole
- Prix danse flamenco
- Prix autres danses
- Prix du Public

*Les prix sont à déterminer. Ils seront rendus publics prochainement sur le blog et sur le web.

4. Une fois le Maratón terminé, les prix seront délivrés pendant la Gala de Clôture.
5. Dans le cas où il n'y aurait pas un nombre suffisant de compagnies inscrites à une des catégories du Maratón, le prix sera déclaré nul.

H) LE JOUR DU MARATÓN: PRÉSENTATION

1. Une fois le tirage au sort effectué, les compagnies pourront consulter la place horaire sur le blog (<http://maratondanza.blogspot.com>) et ensuite sur le web.
2. Les compagnies devront se présenter au THÉÂTRE DE MADRID, entrée artistes, **une heure avant la place horaire assignée par tirage au sort.**



Information:

Stefania Dolcini

ARTIBUS

Teatro de Madrid

Avda de la Ilustración, s/n , Madrid

Tlf. +34 91 740 52 74

+34 650 290 890

e-mail: maratondanza@artibus.es

info@artibus.es

www.teatromadrid.com

www.artibus.es

<http://maratondanza.blogspot.com>

